



Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 25 mars 2019

Madame l'Inspectrice d'Académie-DASEN,

La loi Blanquer, votée pendant nos vacances scolaires, suscite plus qu'un émoi auprès de la profession. Les collègues découvrent peu à peu le pot aux roses, cette loi indigeste qui détruit le fonctionnement de l'école publique en apportant de mauvaises réponses et en cherchant à installer de plus en plus de petits chefs, éloignés des problèmes rencontrés au quotidien dans nos classes et de la réalité du terrain. Le financement des maternelles privées ou les EPSF symbolisent à eux seuls une destruction de l'école publique.

Nous étudions aujourd'hui les bonifications pour le mouvement, les postes à profil, le tout dans une situation nationale d'explosion du fonctionnement paritaire connu jusqu'ici. Nous ne nous sommes jamais retrouvés dans une situation de modification aussi profonde des règles du mouvement avec imposition par le ministère d'une organisation, décidée à Paris sans tenir compte des réalités locales. Dans ce mode de fonctionnement, chacun, à son niveau, est considéré comme un pion dans ce rouage complexe, des enseignants dans leur classe qui devront subir des affectations non voulues, aux administratifs qui croulent sous des injonctions contradictoires, tout comme les IEN ou même vous, qui n'avez plus réellement la main sur le mouvement intra. Concernant le mouvement 2019, les collègues sont extrêmement inquiets par ce changement de fond qui nous porte préjudice. En tant qu'organisation syndicale et conseillers auprès des collègues sur le mouvement depuis plusieurs années, nous craignons des affectations de collègues avec 10-15 de barème sur des postes non désirés, peu attractifs, occupés jusqu'ici par de jeunes collègues. Et ce à titre définitif, sans se soucier des conséquences pour leur quotidien.

Nous allons également valider les avancements accélérés aux 7^{ème} et 9^{ème} échelons. Ceux-ci s'appuient sur des RDV carrière effectués l'an dernier. Les 11 compétences décrites dans le référentiel ne sont pas explicitées, aucune grille des attendus de ces compétences n'est communiquée aux collègues, et selon les IEN, les perceptions ne sont pas identiques. Il suffit de regarder les ratios d'avis excellent par circonscription pour comprendre que les collègues ne sont pas traités équitablement dans le département. Pour l'avancement accéléré, là aussi, l'imposition d'un barème national qui ne laisse aux départements que la possibilité de négocier les discriminants est encore la preuve du centralisme ministériel. Le ministère voudrait-il aussi se passer de ses administratifs en les rendant interchangeables ? La politique départementale à cette encontre nous le laisse croire d'ailleurs.... De nombreuses rumeurs circulent dans les secrétariats de circonscription. Alors nous vous posons la question : la gestion des remplaçants sera-t-elle centralisée au niveau départemental l'an prochain, au lieu d'être gérée en circonscription ? Ne tombons pas dans ce piège ministériel qui cherche à toujours éloigner les lieux de décision. Gardons cette proximité de gestion qui est unanimement appréciée par les collègues. Les secrétaires de circonscription sont précieuses, elles maintiennent cette humanité, importante dans notre profession.

Eloignons-nous un peu de l'ordre du jour tout en restant dans l'actualité, et abordons maintenant les évaluations CP de janvier, mais surtout les menaces qui planent sur un certain nombre de collègues. Le ministre menace de faute professionnelle les enseignants qui n'auraient pas saisi les résultats aux évaluations dans le logiciel adéquat. Une faute professionnelle ? Les enseignants concernés évaluent leurs élèves. La plupart ont même corrigé les exercices, rencontré les parents,

et on leur reproche un manquement professionnel ? Il s'agit d'une mise au pas, que vous cautionnez puisque tous les IEN ont relayé cette menace auprès des réfractaires. Ces enseignants sont, comme tous les autres, habités par une conscience professionnelle, mais ils refusent de faire rentrer dans les cases ministérielles leurs élèves. Car non, ces évaluations ne permettent pas d'améliorer les résultats des élèves. Leur seul but est d'évaluer et de piloter le système. Au SNUipp, nous soutenons bien évidemment ces enseignants, nous les encourageons même à ne pas saisir ces résultats. Si un seul retrait de salaire est effectué dans le département, si une seule rétrogradation apparaît, si un seul enseignant n'a pas la HC pour cette raison, ou même si un seul blâme ou avertissement est prononcé, alors nous entrerons dans un autre rapport de force. Les menaces sont inadmissibles, et si elles se traduisent par des sanctions pour nos collègues, nous agissons en conséquence. Ce n'est pas en agissant ainsi que notre système éducatif s'améliorera. Les enseignants vivent très mal la période actuelle, vous devez le savoir. Ne rajoutez pas du mal-être à cette situation oppressante.

Enfin, sur la préparation de la rédaction des projets d'école pour la rentrée 2019, quelles sont les consignes départementales ? D'une circonscription à l'autre, les orientations diffèrent. Les 3 axes imposés ont-ils été décidés départementalement ou nationalement ? Les projets d'école « inter-établissements » voire à l'échelle d'une même commune sont-ils un souhait ou une demande réelle ? Plus le nombre d'écoles est grand, plus difficile est la tâche pour orienter un projet, et plus vaste est la diversité des publics accueillis. A moins que là aussi, d'ici quelques années, un projet d'école rédigé intégralement par Jean-Michel Blanquer, voit peut-être le jour.

L'avenir de l'école est noir... Les taux de grévistes montent, les réactions des collègues sont de plus en plus virulentes.... Et bien que le ministre cherche à bâillonner les enseignants, il va falloir entendre ce ras le bol avant de frôler le burn-out collectif !